



SEMAINE D' ACTIONS CONTRE LE RACISME DU 15 AU 25 MARS 2007

MILIEU DE TRAVAIL : ZONE LIBRE DE RACISME

Depuis plusieurs années, le Québec fait face à la tâche difficile qu'est de créer un marché du travail, libre de discrimination. Un milieu qui serait en mesure d'exploiter toutes les ressources humaines que représentent ses citoyens en vue d'assurer une cohésion sociale et une plus grande productivité. Mais force est de constater, que les taux de chômage, très élevés parmi les membres de groupes ethnoculturels, nous amènent à nous demander si la société québécoise a tous les outils qu'il lui faut pour créer des milieux de travail libres de racisme et de discriminations. Quel est le rôle des entreprises privées, premiers fournisseurs d'emplois ? Comment peuvent-elles mieux valoriser la diversité ethnoculturelle dans leurs structures organisationnelles ? Quel doit être le rôle des différents paliers de gouvernement ? Réussissent-ils à mettre en oeuvre toutes les politiques qui permettent d'en favoriser l'éclosion et de créer des milieux de travail libres de racisme et de xénophobie ? Parce que le racisme dans les milieux de travail est comme un caméléon : il prend la couleur de son environnement. Il peut parfois se déclarer ouvertement, sans avertissement et de manière violente. Ces manifestations du racisme sont heureusement, extrêmement rares. En revanche, le racisme latent, plus présent, palpable, en même temps plus sournois à tous les échelons sévit dans tous les milieux d'emploi. Qu'il s'agisse de préjugés, d'attitudes de rejet, d'exclusion ou de commentaires dégradants, tous provoquent des souffrances psychologiques et parfois des tensions entre salariés. Nul doute qu'ils ont des effets négatifs sur le fonctionnement des organisations et ultimement, l'économie. Et, l'ethnisation de certains emplois a aussi un effet néfaste qui corrompt les milieux de travail.

Toutes ces attitudes doivent être dénoncées et réprimées, sans équivoque. Lorsque les organisations et les entreprises et sont actives dans la gestion de la diversité culturelle et qu'elles proposent des mesures concrètes pour éviter d'éventuels conflits, elles créent de ce fait, des milieux de travail libres de racisme. Dans un contexte où les nouveaux immigrants se font plus nombreux, dans les villes et en régions, le droit à un accès équitable à l'emploi et à un espace de travail libre de racisme et de discrimination, c'est avant tout, une lutte pour l'éducation et aussi, pour l'ouverture d'esprit du plus grand nombre. C'est dans ce contexte que s'inscrit la 8^e édition de la Semaine d'actions contre le racisme.

L'édition 2007 de la Semaine d'actions contre le racisme, qui se déroulera du 15 au 25 mars 2007, à Montréal, Québec et Bruxelles. La SACR invite tous les acteurs qui œuvrent au sein des villes, à concrétiser la vision de l'UNESCO en participant activement à la création de zones libres de racisme, cette année et dans les années à venir.

Le comité organisateur